

Arrondissement de
Metz



Commune
de
SERVIGNY-LÈS-SAINTE-BARBE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2019

Sous la présidence de
Monsieur Joël SIMON
Maire

L'an deux mille dix neuf et le vingt quatre janvier à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances

Etaient présents :

Mme Anne-Marie HEIB, Adjointe
Mme Nadia SIMON, Adjointe
M. Thierry DRIES, Adjoint
M. Serge BATISSE, Conseiller
Madame Valérie ROGE, Conseillère
Madame Jeannine GRONNWARD, Conseillère
Madame Myriam BRION, Conseillère
M. Vincent MOHR, conseiller
M. Gérard BARDIN, Conseiller.

Etait Absent :

M. Sébastien GAUGE qui a donné procuration à Mme Myriam BRION.

Date de la convocation : 17/01/2019
Date d'affichage CR : 28/01/2019
Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 11
Nombre de conseillers présents : 10
Nombre de conseillers votants : 10
Nombre de conseillers absents : 1
Nombre de pouvoir : 1

Monsieur Gérard BARDIN est élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 13 Décembre 2018 est adopté à l'unanimité.

DCM N° 01/2019 : M.A.M – VALIDATION DU CHOIX D'APPEL D'OFFRE de la COMMISSION.

Suite à l'avis de la Commission des Appels d'offres réunie le vendredi 18 janvier 2019 à 18heures,

Vu la négociation effectuée auprès des différentes entreprises le 23 janvier 2019,

Après délibération, le Conseil Municipal, à **l'unanimité** :

DECIDE de retenir les entreprises suivantes :

- lot 1 – Plâtrerie – Montant 18 976.30 € H.T – SEELAUER - ZAC Bellevue – BP 11 - 57310 GUENANGE.

- lot 2 – Menuiserie – Montant 31 793.48€ HT – JLB Menuiseries - Zac Nord - Nouveau Monde - Voie Romaine – 57300 HAGONDANGE.

- lot 3 – Electricité – Chauffage – Montant 22 640.00€ HT – E.G.I.B sas- ZAC Buchel – 11 rue des Landes – 57100 THIONVILLE.

- lot 4 – Sanitaires – Ventilations – Montant 13 130.90€ HT – Société Générale de Chauffage Michel WEBER- 9, route de Marange – 57280 MAIZIERES-LES-METZ.

- lot 5 – Peintures – Sols Souples – Montant 17 668.30 HT – SARL LP TECH – 2rue des garennes – 57155 MARLY

- lot 6 – Serrurerie – montant 14 400.00€ HT – ADD METAL -11 RUE Charles Picard – Z.I - Les Jonquilles – 57365 ENNERY –

Le Montant total des travaux HT est de 118 608 .98€

D'AUTORISER le Maire à signer les bons de commande et/ou tous autres documents relatifs à ces offres,

DIT que les sommes nécessaires seront inscrites au Budget Primitif 2019.

DCM N° 02/2019 : M.A.M - VALIDATION DES EMPRUNTS

Sur proposition du Maire et après présentation des deux offres de prêts du Crédit Agricole d'une part et de la Caisse d'Epargne d'autre part,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

DECIDE de retenir la proposition de la Caisse d'Epargne pour le prêt n° 1 Moyen terme à taux fixe d'un montant de 60 000,00 € pour une durée de 10 ans,

DECIDE de retenir la proposition de la Caisse d'Epargne pour le prêt relais n° 2 à taux fixe d'un montant de 100 000,00 € pour une durée de 3 ans,

D'AUTORISER le Maire à signer les bons de commande et/ou tous autres documents relatifs à ces offres,

DIT que les sommes nécessaires seront inscrites au Budget Primitif 2019.

DCM N° 03/2019 : M.A.M - VALIDATION SPS ET CONTROLE TECHNIQUE

Vu les offres reçues en matière de coordination SPS et de contrôle technique dans le cadre de la création d'une Maison d'Assistants Maternels,

Le Conseil municipal après délibération, **à l'unanimité**,

- **DECIDE** de retenir pour le SPS la proposition de SATM -101, rue de Thionville -57300 AY-SUR-MOSELLE pour un montant de 850€ HT,

- **DECIDE** de retenir pour le Contrôle Technique la proposition de BUREAU VERITAS – 5 rue Pablo Picasso – 57365 ENNERY pour un montant de 1 350.00€ HT.

- **D'AUTORISER** le Maire à démarcher, puis signer les bons de commande et/ou tous autres documents relatifs à ces offres,
- **DIT** que les sommes nécessaires seront inscrites au Budget Primitif 2019.

POINT 4 – DIVERS :

Communication sur le groupe scolaire

Lors de la dernière réunion du SIS, le 17/01/2019, il a été choisi le nom de cette école, à savoir ECOLE DE LA FONTAINE. Les travaux se poursuivent et l'achèvement est prévu à la fin des vacances de Février 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30 (vingt et une heures et trente minutes) et arrêtée à trois délibérations du N° 01/2019 au N° 03/2019.

Pour extrait conforme
Servigny lès Sainte Barbe, le 28 janvier 2019
Joël SIMON, Maire